

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
Nord-Pas-de-Calais-Picardie
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

**Décision n° 37640 du 20 décembre 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : INTJ1630521S

Le commandant de la région de gendarmerie Nord-Pas-de-Calais-Picardie et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 35473 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630353S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2017 :

Ponche Bruno NIGEND : 191 054 NLS : 8 039 878

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2017 :

Lagny Emmanuel NIGEND : 189 324 NLS : 8 039 058

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2017 :

Lo Raso Romain NIGEND : 308 262 NLS : 8 105 820

Lestoquoy Vincent NIGEND : 243 148 NLS : 8 088 572

Ben Armand NIGEND : 248 244 NLS : 8 089 391

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 20 décembre 2016.

*Le colonel, commandant par suppléance la région
de gendarmerie Nord-Pas-de-Calais-Picardie
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*

A. SELLINI